



# « 2024 – 2028 : Gironde, terre de Roller, Skateboard et Trottinette »

---

Projet sportif départemental

# Préambule



STEPHANE CASTERAN  
PRESIDENT DU CD DE ROLLER & SKATEBOARD DE LA GIRONDE  
SECRETAIRE GENERAL DE FF ROLLER & SKATEBOARD

**A**vec plus de 4000 licences enregistrées à ce jour, la pratique du roller, du skateboard et de la trottinette atteint son plus haut niveau historique en Gironde.

Notre comité départemental figure à la seconde place des départements français, que ce soit en termes de licenciés que de nombre de clubs.

Il est certain que la Gironde est un territoire propice au développement de nos sports, fort de ses atouts : un ancrage historique autour d'équipements performants, des partenaires à l'écoute, mais aussi, et surtout, un tissu de clubs dynamique qui a su tirer profit des efforts déployés par le mouvement fédéral à tous les échelons.

Au cours de l'olympiade écoulée, l'équipe du CDRS s'est attachée à accompagner les clubs et amplifier cette dynamique, fidèle à sa mission première de tête de réseau.

L'offre de pratique départementale s'est structurée, là où les formats régionaux et nationaux laissent des besoins non couverts. Aux côtés de la Boucle du Bassin d'Arcachon Roller qui fêtera prochainement son 10<sup>e</sup> anniversaire, se sont ajoutés les Roller Mix, le championnat départemental de Skateboard (le premier de France à voir le jour) ou encore le challenge Roller Hockey loisir.



Parce qu'il est important de se tourner vers de nouveaux publics, c'est une demi-douzaine de créneaux dans les écoles qui ont été créés en 4 ans, de même qu'une tournée de promotion estivale et d'autres rendez-vous à l'image de la Trotti Roll'n Sk8.

Naturellement, tout ceci n'aurait pu voir le jour sans pouvoir s'appuyer sur la création d'un poste d'agente de développement que nous partageons avec la ligue régionale dans le cadre d'une coopération étroite et renouvelée.



Avec 6 nouvelles structures affiliées au cours des 4 dernières années et une progression constante du nombre moyen de licenciés par club (seuls 4 clubs terminent l'olympiade avec un nombre plus faible qu'au début), nous sommes dans une bonne dynamique qu'il nous tient à cœur de poursuivre.

Le projet que nous souhaitons porter pour les 4 prochaines années s'inscrit dans cette continuité :

- en poursuivant **l'accompagnement des clubs** et en soutenant leurs actions de formation,
- dans le domaine des **équipements**, en confortant notre rôle de conseil aux collectivités locales et auprès des services de l'État pour l'octroi de subventions,
- en poursuivant le travail de **développement d'une offre de pratique pour les publics qui ne bénéficient pas aujourd'hui d'une offre fédérale « classique »**
- en **approfondissant notre relation avec la Ligue Régionale** sur des domaines déterminants tel que la formation,
- en maintenant nos efforts pour préserver nos valeurs et **lutter contre toute forme de violence et de discrimination** mais en aussi en **soutenant résolument la pratique féminine**.

L'olympiade qui s'ouvre devant nous promet d'être passionnante et riche en nouveaux défis à relever pour le Roller, le Skateboard et la Trottinette en Gironde.

Nous avons les moyens de saisir ces opportunités qui s'offrent à nous. Faisons preuve de solidarité entre clubs et agissons ensemble pour amplifier le développement de nos sports.

# Sommaire du plan d'actions

1. Créer les conditions et structurer le développement sur le territoire
  - 1.1. Mieux fédérer comme tête de réseau
  - 1.2. Agir pour la formation des dirigeants, moniteurs et bénévoles
  - 1.3. Élaborer un schéma directeur des équipements
  - 1.4. Accompagner la création de clubs
  - 1.5. Soutenir les clubs dans leurs initiatives
  - 1.6. Mutualiser les moyens et les ressources
  
2. Promouvoir et développer la pratique du Roller, du Skateboard et de la Trottinette
  - 2.1. Organiser et participer à des événements de promotion du Roller, du Skateboard et de la Trottinette
  - 2.2. Développer la pratique du Roller à l'école
  - 2.3. Développer l'offre de pratique pour tous
  - 2.4. Accueillir de grands événements
  
3. Favoriser la citoyenneté et lutter contre toute forme de violence et de discrimination
  - 3.1. Informer et sensibiliser
  - 3.2. Agir pour la pratique féminine
  
4. Renforcer la capacité d'action du Comité
  - 4.1. Professionnaliser nos actions
  - 4.2. Poursuivre un partenariat efficace avec la ligue régionale
  - 4.3. Entretenir et développer les collaborations avec les partenaires institutionnels et le mouvement olympique

## 1. Créer les conditions et structurer le développement sur le territoire

**La mission première du Comité Départemental est d'être aux côtés des clubs.** Dans une région grande comme l'Autriche, il est important de pouvoir s'appuyer sur un échelon de proximité. Celui-ci doit être à la fois une courroie de transmission, un point d'appui, mais aussi agir concrètement sur les sujets structurants qui peuvent constituer des freins à notre développement : formation, équipement...

### 1.1. Mieux fédérer comme tête de réseau

La mission première du Comité Départemental est de jouer un rôle de relai de proximité avec les clubs. Une connaissance fine du terrain et des problématiques de chacun permet de remplir cette fonction et d'apporter aux clubs des réponses contextualisées en phase avec leurs besoins et leurs projets.



Ce travail engagé au cours de la précédente olympiade porte ses fruits. Il permet un passage de relai plus fluide lorsque des dirigeants souhaitent passer la main. Le soutien aux projets associatifs et à la diversification parmi les disciplines FFRS amène à une augmentation tendancielle de la taille moyenne des structures, aujourd'hui à près de 110 licences / structure (+20 par rapport à la moyenne nationale).

Seuls 4 clubs ont vu leur nombre de licences baisser au cours de l'olympiade passée.

La Gironde a atteint son plus haut historique en dépassant les 4000 licences enregistrées.

#### Les actions 24-28

- > Continuer à servir de relai entre les clubs, la fédération, le mouvement sportif et les partenaires publics
- > Désigner pour chaque club un référent au sein de l'équipe du CDRS chargé de suivre son activité et servant de guichet unique
- > Conforter et étendre les outils de communication mis en œuvre (newsletter, réseaux sociaux, groupe WhatsApp...)

#### Engagées depuis 2017

- mise en place de référents CDRS disposant chacun d'un portefeuille de clubs à suivre et accompagner. 1/3 des clubs suivis à ce jour.
- diffusion d'une newsletter
- création d'un groupe WhatsApp et mise en place de visioconférences
- création d'un site internet et présence sur les réseaux sociaux

## 1.2. Agir pour la formation des dirigeants, moniteurs et bénévoles



Former les dirigeants et les bénévoles, c'est préparer l'avenir. Si le comité départemental ne dispense pas en direct les formations, son rôle de soutien et de coordination avec les échelons régionaux et nationaux est indiscutable.

Les partenaires publics, qu'ils s'agissent des services de l'Etat comme ceux du Département reconnaissent au Comité Départemental un rôle de chef de file en la matière.

### Les actions 24-28

- > Apporter un accompagnement personnalisé à chaque structure pour les aider à élaborer et mettre en œuvre leur projet de développement
- > Soutenir financièrement les clubs qui inscrivent leurs licenciés à des formations diplômantes, fédérales ou d'Etat. Prise en charge des frais d'inscription aux formations fédérale et professionnelles dans les conditions définies dans un règlement d'intervention.
- > Recenser et exprimer les besoins de formation du territoire auprès de la ligue régionale et de la fédération
- > Coordonner en lien avec la ligue régionale les formations aux brevets fédéraux en Gironde
- > Organiser des formations de staffeurs
- > Continuer à proposer des formations à l'attention des dirigeants et bénévoles de clubs (gestion de projets, communication, comptabilité...)

### *Engagées depuis 2017*

- participation aux frais d'inscription aux formations fédérales et professionnelles dans les conditions prévues par un règlement d'intervention voté par le CA du CDRS et présenté annuellement aux clubs
- organisation d'un BIF Skateboard en Gironde en relai de la ligue Nouvelle Aquitaine
- accueil de 2 formations de signaleurs (staffeurs) randonnée
- relai du calendrier de formations proposé par le CDOS et le Conseil Départemental de la Gironde

### 1.3. Élaborer un schéma directeur des équipements

Loin de se résumer à une simple dimension technique, **la question de l'équipement est au cœur du développement**. Adapté et performant, il verra croître et performer les clubs qu'il accueille. Insuffisamment disponible ou inexistant, il constitue un frein difficilement surmontable.



Le Comité Départemental ne dispose pas des ressources et de l'expertise technique suffisante pour porter à lui seul une politique de développement en matière d'équipement. Pour autant, qu'il s'agisse d'équipements couverts ou en extérieur, en accès libre ou non, il a un rôle déterminant à jouer de par sa connaissance du terrain et sa proximité avec les maîtres d'ouvrages. **Sa valeur ajoutée portera aussi, et surtout, sur les activités qu'il pourra susciter sur ces équipements.**

L'action du CDRS doit donc le conduire à affiner sa vision du territoire afin de pouvoir travailler de concert avec les collectivités comme avec la fédération.

#### Les actions 24-28

- > Élaborer un schéma directeur des équipements couverts et extérieurs : recensement, qualification des équipements, analyse des besoins des territoires
- > Accompagner les collectivités locales pour articuler les projets d'équipement avec le développement de clubs à même de l'animer
- > Identifier et travailler de concert avec les collectivités locales pour créer des événements sur les équipements sous-exploités
- > Apporter soutien et conseil aux collectivités dans l'animation et la gestion des équipements sportifs en accès libre
- > Conseiller les collectivités et les services de l'Etat dans l'examen des dossiers de demande de subvention
- > Veiller au respect des règlements nationaux par les projets d'infrastructures et ne pas apporter de soutien à ceux qui contreviendraient aux normes fédérales
- > Suivre les travaux de la Commission Départementale des Sports de Nature et la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires qui jouent un rôle essentiel dans l'aménagement des voies vertes.

#### *Engagées depuis 2017*

- rôle consultatif auprès des services de la DRAJES dans le cadre du plan 5000 Equipements
- participation à la sous-commission d'homologation des enceintes sportives de la DDCS
- accompagnement des collectivités locales dans le cadre de la réouverture des skateparks à l'issue du confinement
- travail avec les collectivités locales pour l'animation de leur skatepark dans le cadre du championnat de Gironde de skateboard

#### 1.4. Accompagner la création de clubs

Le Comité Départemental doit continuer à accompagner celles et ceux qui souhaitent créer un club de Roller, de Skateboard ou de Trotinette.

Les actions 24-28

- > Effectuer une veille active
- > Aller au-devant des porteurs de projets, les épauler au fil de leurs démarches, être à leurs côtés dans leurs relations avec les pouvoirs publics
- > Leur apporter un concours technique par la mise à disposition d'un professionnel pendant la période de lancement de l'activité

*Engagé depuis 2017*

- pour les créations de clubs, prise en charge des frais d'enregistrement en Préfecture et de première affiliation
- adoption d'un règlement d'intervention qui prévoit la mise à disposition d'un éducateur à raison de 20h pour aider à la structuration et accompagner le lancement de l'activité
- accompagnement de jeunes dirigeants et accueil en stage

#### 1.5. Soutenir les clubs dans leurs initiatives



Les clubs sont au centre de toute stratégie de développement. Ce sont eux qui sont au contact des licenciés, qui innovent, fidélisent et perfectionnent parfois même jusqu'au plus haut niveau. Le Comité Départemental doit pouvoir accompagner leurs initiatives tout en garantissant transparence et équité de traitement.

Avec 35 clubs environ, la Gironde connaît un nombre de clubs stable au cours de l'olympiade. Une analyse plus fine de la situation témoigne pour autant d'une grande disparité entre les structures.

Si la moyenne s'établit autour de 100 licenciés, notre département connaît une proportion tout à fait singulière de clubs employeurs. A l'autre bout du spectre se situent de petites associations qui débutent avec quelques membres.

La recherche d'une action efficiente conduit à mettre en perspective ces deux réalités. **Il s'agit de s'appuyer sur les clubs employeurs et contribuer à leur équilibre financier pour conduire des prestations de développement et d'accompagnement au profit des autres clubs.**

Les actions 24-28

- > Poursuivre les actions d'accompagnement prévues dans le règlement d'intervention :
  - mise à disposition d'un intervenant pour répondre à un besoin d'accompagnement spécifique,
  - financement de formations,
  - aide financière et partenariat dans l'organisation de manifestations d'envergure a minima départementales.
- > Continuer à faire appel aux ressources professionnelles des clubs pour couvrir les besoins des clubs et ainsi contribuer à pérenniser leur emploi

*Engagées depuis 2017*

- instauration d'un règlement d'intervention qui fixe le cadre de toutes les aides accordées aux clubs
- compte rendu de ces aides effectué annuellement en Assemblée Générale

- création d'un réseau de clubs employeurs qui assurent des prestations de développement pour le compte du comité
- soutien au premier championnat de France de Trottinette en 2023



## 1.6. Mutualiser les moyens et les ressources

Qu'il s'agisse de partager du matériel ou de réduire les frais sur un même déplacement, les occasions sont nombreuses de **mutualiser les efforts** déployés au sein de chaque club.

### Les actions 24-28

- > Conforter le parc de matériel mis à disposition des clubs en procédant à l'acquisition de nouveaux supports de communication, de skateboards et de trottinettes
- > Conserver le principe de mise à disposition gratuite pour les structures affiliées
- > Coordonner cette action avec celle de la ligue Nouvelle Aquitaine qui dispose, elle aussi d'un parc de matériel mis à disposition contre paiement

#### *Engagées depuis 2017*

- *instauration d'une procédure de prêt de matériel lisible par tous les clubs*
- *acquisition de rollers et de skateboard*
- *acquisition de supports de communication*
- *achat groupé de médailles et fourniture aux organisateurs*

## 2. Promouvoir et développer la pratique du Roller, du Skateboard et de la Trottinette

L'organisation de compétitions sportives, nationales et régionales, relève de la responsabilité de la Fédération et de la Ligue. **Le Comité Départemental doit, quant à lui, favoriser le développement le plus large possible de tous les types de pratique** susceptibles d'attirer de nouveaux pratiquants et de les fidéliser.



### 2.1. Organiser et participer à des événements de promotion de la pratique du Roller, du Skateboard et de la Trottinette



Qu'il s'agisse de manifestations organisées par les collectivités territoriales, le mouvement sportif ou initiées par le Comité Départemental lui-même, le Comité Départemental a un rôle à jouer pour **faire connaître et susciter l'envie de pratiquer nos sports**.

A chaque fois, le CDRS doit pleinement associer les clubs. Il ne s'agit pas de faire « à la place », mais « avec », en s'appuyant et en valorisant les compétences des clubs locaux.

#### Les actions 24-28

- > Élaborer et mettre en œuvre un programme annuel de manifestations promotionnelles
- > Poursuivre notre participation au circuit CAP 33 Tour et à la Journée Départementale des Sports de Nature organisés par le Conseil Départemental
- > Assurer des activités de découverte et d'initiation en complément des compétitions majeures qui se déroulent sur le territoire

#### Engagées depuis 2017

- 28 étapes CAP 33 Tour (initiations, prêt de matériel, démonstrations)
- participation à la Journée Départementale des Sports de Nature 2017, 2018 et 2019
- participation aux Journées Olympiques et aux événements Terre de Jeux
- Formation des Conseillers Pédagogiques Départementaux aux activités roller
- Participation aux manifestations du Relai de la Flamme Olympique à Bordeaux et Saint-Emilion
- Création de la Trotti Roll n° Sk8

## 2.2. Développer la pratique du Roller à l'école : « Rouler Glisser »



Rouler Glisser, 30mn d'activité physique sportive quotidienne à l'école, 2h de sport au collège, les dispositifs pour faire entrer nos sports à l'école se sont multipliés au cours des dernières années.

Ils se heurtent tous, toutefois, à une réelle complexité administrative et à des contraintes logistiques fortes pour leur mise en œuvre. **Aux côtés des clubs, le comité doit s'efforcer de fluidifier ces**

**démarches.**

Les actions 24-28

- > Faire du département de la Gironde un territoire pilote dans le dispositif Rouler Glisser et relayer le dispositif fédéral
- > Assurer un lien avec les acteurs locaux pouvant être mobilisés dans ce projet (DASEN, USEP Gironde...)
- > Favoriser le partage d'expérience entre clubs
- > Participer à l'acquisition du matériel pédagogique et du parc de roller nécessaire à l'opération

### 2.3. Développer l'offre de pratique pour tous

Si l'offre sportive de compétition fait partie de l'ADN de toute fédération sportive, elle ne concerne qu'une partie de ses licenciés.

De nombreux pratiquants n'ont pas le niveau sportif ou l'âge requis pour accéder aux championnats, même de niveau régional. Pour d'autres, qui sont en attente d'une pratique loisir, il serait faux de présupposer qu'une offre « édulcorée » calquée sur les mêmes ressorts que la compétition puisse leur convenir : **un(e) pratiquant(e) en loisir n'est pas un compétiteur qui s'ignore !**



Il est donc déterminant d'agir pour proposer une offre à l'attention de ces pratiquants et ainsi concourir à les fidéliser dans nos structures.

#### Les actions 24-28

- > Promouvoir les dispositifs fédéraux tournés vers le sport pour tous et le sport santé : faire du territoire de la Gironde un territoire pilote pour le dispositif Fit'n Roller
- > Étudier une offre sport santé autour du skateboard
- > Développer de nouveaux formats de challenges sportifs et de compétitions accessibles au plus grand nombre (et en particulier celles et ceux ne pouvant accéder aux autres championnats)
- > Lancer les Roller Mix pour les adultes (1 à 2 rdv / an)
- > Créer un challenge sport-co pour les pratiquants loisir en roller
- > Animer le challenge départemental de Roller Hockey pour des équipes d'un niveau en deçà du « régional »
- > Poursuivre l'organisation du Championnat de Gironde de Skateboard
- > Poursuivre l'organisation de la Boucle du Bassin d'Arcachon Roller

#### *Engagées depuis 2017*

- organisation de la Boucle du Bassin d'Arcachon Roller
- lancement du championnat de Gironde de Skateboard en 2019
- mise en place de Roller Mix pour les enfants

## 2.4. Accueillir de grands évènements



Parce qu'ils concourent au rayonnement du territoire, mettent en lumière nos sports auprès du grand public et participent à la montée en compétence de nos clubs, le Comité soutient l'organisation de compétitions de référence sur son territoire.

### Les actions 24-28

- > Organiser le championnat de France de Trottinette 2025 et accueillir régulièrement des étapes au cours de l'olympiade
- > Accueillir les Championnats de France de Roller Street en 2025
- > Soutenir les candidatures de clubs à l'organisation de compétitions nationales

### 3. Favoriser la citoyenneté et lutter contre toute forme de violence et de discrimination

*Porteur de valeurs éducatives et sociales, le sport joue un rôle incontestable dans notre société. Catalyseur d'initiatives, révélateur permettant de se réaliser, il n'est malheureusement pas exempt de dérives, de comportements ou de violences inacceptables. Le rôle du Comité Départemental ne se limite pas aux frontières strictes de l'action sportive et doit pouvoir agir positivement en lien avec notre fédération, les représentants du mouvement sportif et les pouvoirs publics.*

#### 3.1. Informer et sensibiliser pour lutter contre toute forme de violence et de discrimination

Qu'il s'agisse d'actes de violence physique, psychologique ou sexuelle, d'incivilités ou de discriminations, l'actualité récente nous montre que le monde du sport n'est malheureusement pas épargné. **Le Comité Départemental doit jouer un rôle de prévention** et agir en relai à la fois des autorités judiciaires et administratives comme de la fédération.

##### Les actions 24-28

- > Participer à la cellule prévention et accompagnement des clubs mise en œuvre par la DRJSCS afin de prévenir et traiter tous cas de violences et d'incivilités dans le sport
- > Relayer les actions de prévention et de sensibilisation mises en œuvre par la fédération et le mouvement sportif (conférences de Colosse aux Pieds d'Argiles, outils à l'attention des clubs...)
- > Se tenir à l'écoute et signaler tout fait de violence aux autorités judiciaires, à la fédération ainsi qu'aux services de l'État
- > Prendre part à la démarche « Mon Comité s'Engage » de la FFRS

##### *Engagées depuis 2017*

- *accueil d'une conférence de Colosse aux Pieds d'Argile à l'été 2018*
- *désignation d'un référent prévention des violences et incivilités au sein du Comité*
- *signature du contrat d'engagement Républicain*

### 3.2. Agir pour la pratique féminine

D'un enjeu d'affirmation du droit des femmes à participer dans toutes les spécialités du roller, du skateboard et de la trottinette, la politique de féminisation du CDRS doit évoluer vers **l'enjeu d'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans notre sport**. Cette égalité doit être mise en œuvre autant dans les conditions d'accès à la pratique sportive, que dans celles aux fonctions d'encadrement et de direction des structures. Ce parcours nous conduit à **lutter contre les stéréotypes et les violences sexistes** et, in fine, à valoriser les bénéfices de la mixité pour le sport.



Reflet d'une pratique du skateboard plus développée en Gironde que dans la moyenne nationale, le taux de pratiquantes féminines en Gironde est de 46%, contre plus de 50% en France. Cette discipline, issue d'une pratique non encadrée et sous l'influence de sponsors privés, a longtemps négligé la pratique féminine.

Aux Jeux de Paris, rien n'expliquait que des athlètes olympiques français homme aient une moyenne d'âge au-dessus de 20 ans alors que les deux françaises n'avaient que 14 ans. Rien si ce n'est que les jeunes femmes de 20 ans n'ont jamais eu les conditions adéquates pour pratiquer et progresser comme leurs alter-égo masculins.

Le développement d'un modèle fédéral et la pratique en club doivent nous permettre de contrer cette inégalité. Aussi, à l'image du soutien à des initiatives telles que le 100% Filles en Roller Hockey, le CDRS compte-t-il **engager une action de promotion du skateboard féminin autour du concept 100% Filles**.

#### Les actions 24-28

- > Participer aux travaux et s'inscrire dans le plan d'actions du CDOS de la Gironde
- > Mettre en place une catégorie féminine dans chacune des compétitions organisées par le département
- > A catégories identiques, exiger que les récompenses attribuées soient les mêmes entre garçons et filles
- > Organiser des actions de promotion de la pratique féminine

#### *Engagées depuis 2017*

- *instauration d'une catégorie féminine pour le championnat départemental de Skateboard*
- *désignation d'un référent égalité*

## 4. Renforcer la capacité d'action du Comité

*Après une période de sommeil, l'olympiade passée a été consacrée à reposer les bases d'un fonctionnement du comité, au service des clubs et en lien avec nos partenaires.*



### 4.1. Professionnaliser notre action

Pour réaliser ses interventions pédagogiques, le Comité Départemental s'appuie sur le réseau d'éducateurs des clubs, contribuant ainsi à pérenniser les emplois déjà créés. Le champ du développement n'est toutefois pas couvert et nécessite à présent de mobiliser au-delà des seules ressources bénévoles disponibles.

#### Les actions 24-28

- > Étudier le recours à des services civiques, notamment en ce qui concerne les actions de développement de la pratique du skateboard dans le cadre des deux prochaines échéances olympiques
- > Constituer des commissions de travail permettant d'associer les bénévoles pour mener les principaux projets

*Engagées depuis 2017*

- création d'un poste d'agente de développement mutualisé avec la ligue Nouvelle Aquitaine
- constitution d'un réseau d'éducateurs professionnels qui collaborent avec le comité

### 4.2. Poursuivre un partenariat efficace avec la ligue régionale



La nouvelle équipe de la Ligue Nouvelle Aquitaine, récemment reconduite pour une nouvelle olympiade, a permis de développer une collaboration efficace, **faisant de la région et du département deux échelons complémentaires.**

#### Les actions 24-28

- > Élaborer un contrat de gouvernance avec la ligue définissant les actions respectives
- > Convier un représentant de la ligue au conseil d'administration du CDRS avec voix consultative

*Engagées depuis 2017*

- participation de la ligue régionale aux assemblées générales du comité

#### 4.3. Entretien et développer les collaborations avec les partenaires institutionnels et le mouvement olympique



L'action du Comité Départemental s'inscrit dans un environnement d'acteurs, collectivités territoriales comme acteurs du mouvement sportif avec lesquels il collabore au quotidien. Sur la base des projets identifiés, ce travail de rapprochement doit être prolongé.

La représentation du mouvement sportif revêt par ailleurs une acuité particulière alors que la nouvelle gouvernance locale du sport, mise en œuvre au cours

des 4 dernières années, est susceptible d'évoluer après l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris.

##### Les actions 24-28

> Poursuivre et compléter les collaborations avec le CDOS Gironde, notamment sur les chantiers :

- égalité et pratique féminine
- sports de nature
- promotion des valeurs de l'olympisme
- formation des cadres et des dirigeants bénévoles
- promotion du sport à l'école

> Poursuivre et compléter le travail amorcé avec les services déconcentrés de la « Jeunesse et Sports », notamment en ce qui concerne la lutte contre les violences et les discriminations

> Approfondir le partenariat déjà engagé avec le Conseil Départemental autour des nouvelles orientations du projet de développement

> Positionner le Comité Départemental en interlocuteur de la métropole et des communautés d'agglomération qui font le choix d'investir la compétence sport

> Assurer une veille active et prendre part aux travaux à venir autour de la nouvelle gouvernance régionale du sport



Comité  
Départemental **Roller**  
& **Skateboard**  
**GIRONDE**



Comité Départemental de Roller & Skateboard de la Gironde  
[www.gironde.ffroller.com](http://www.gironde.ffroller.com) – [gironde@ffroller-skateboard.com](mailto:gironde@ffroller-skateboard.com)

